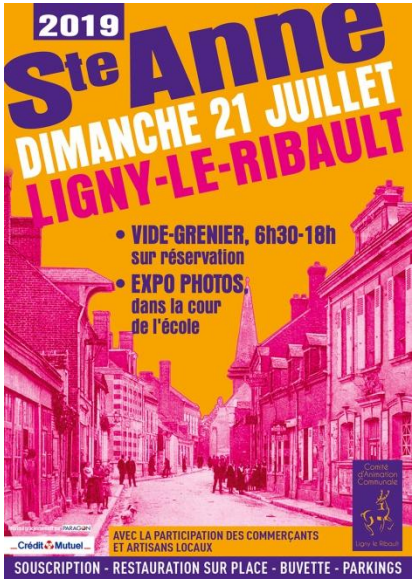

©ChristineDurand

Vous souhaitez vous investir dans une association ?

Rejoignez-nous !

Nous sommes actifs et dynamiques !

- Nous avons une équipe de bénévoles, volontaires, courageux, motivés, en toutes circonstances.
- Chacun vient en fonction de ses disponibilités
- Une équipe soudée et unie en toutes circonstances donne au CAC cet esprit d'équipe, de convivialité et d'entraide.
- Chacun apporte sa pierre à l'édifice !
- Grâce à nos bénévoles, chacune de nos manifestations est réussie pour le bonheur des grands et des petits.
- Par ce que chaque idée est bonne à prendre et qu'un regard neuf peut changer les choses.
- Que vous soyez de Ligny-le-Ribault, ou des villages voisins, vous serez les bienvenues dans l'équipe de bénévoles du Comité d'Animation Communale.

Présentation

Qui sommes-nous ?

Le Comité d'Animation Communale est une association loi 1901 à but non lucratif. Notre association a pour but de proposer, de mettre en œuvre et d'animer le village de Ligny-le-Ribault

Date de notre assemblée générale :

6 novembre 2020

Contactez-nous

Téléphone : 07.82.04.77.44
E-mail : cac.lignyleribault@orange.fr
Facebook : CACLigny

Comité Animation Communale
Ligny le Ribault

COMITÉ D'ANIMATION COMMUNALE
Place du 11 novembre
45240 LIGNY-LE-RIBAULT

Imprimé par nos soins.
Ne pas jeter sur la voie publique

Comité Animation Communale
Ligny le Ribault

Brochure 2020

Venez découvrir le Comité d'Animation Communale

©ChristineDurand

Quelles sont nos manifestations 2020 ?

29 mars : Carnaval

26 avril : Randonnée pédestre pour tous

16 mai : Fête du Cosson

31 mai: Concours de pétanque à la mêlée

25-26 juillet : Fête de la Sainte-Anne

29 août : Randonnée semi-nocturne

13 septembre : Ball-trap

6 novembre : Assemblée Générale

31 décembre : Réveillon de la Saint-Sylvestre

Le Bureau :

Le bureau du CAC est composé de 2 co-président(e), d'un(e) vice-président (e), d'un(e) secrétaire, d'un(e) trésorier(e), d'un(e) secrétaire adjoint(e), d'un (e) trésorier(e) adjoint(e).

Le Comité d'Animation Communale n'attend que toi !

Viens grossir notre équipe !

Le conseil d'administration :

Le conseil d'administration (C.A.) est composé du bureau , de 2 commissaires aux comptes, et d'administrateurs.

Chacun a son rôle à jouer dans cette organisation.

L'organisation est faite de façon à ce que les membres et le conseil d'administration proposent des projets. Ces projets sont examinés par le conseil d'administration et validé par le bureau.

©ChristineDurand

Qui compose le bureau et le conseil d'administration ?

Les membres élus lors de l'assemblée générale ordinaire, sont élus pour 3 années.

Le bureau est composé de :

Gaëtan VALLICCIONI :	Co-président
Jackie PIGE :	Co-président
Jean TRASSEBOT :	Vice-président
Dominique BIGOT :	Secrétaire
Mickaël VIGINIER :	Trésorier

Le conseil d'administration est composé de :

Nicole DAVAINE :	Secrétaire Adjointe
Maryline BRACCINI :	Trésorière Adjointe
Jeannine TRASSEBOT :	Com. aux comptes
Patrick DAVAINE :	Com. aux comptes
Gilles PAJON :	Administrateur
Olivier MINIERE :	Administrateur